


enComBrants collectés

le 4^e mercredi du mois
sur inscription au
n° vert 0 800 393 395



ferraille, équipements ménagers, matelas, sommiers, meubles divers usagés d'origine ménagère, cartons (pliés et ficelés).



Non admis : gravats, terre, carcasse ou pièces détachées de véhicule, déchets végétaux, déchets industriels ou commerciaux, déchets liquides (flacons contenant des déchets toxiques ou non), déchets ménagers.

- Pas plus d'1/2 m³ par foyer présenté correctement
- Les dimensions des encombrants ne peuvent pas dépasser 1,50 x 2 mètres
- Sont collectés, les chauffe-eau vidés ne dépassant pas 100 litres.